

Bulletin départemental des écoles

2006/01
Janvier 2006

EDITORIAL

Jean-Michel HIBON
Inspecteur d'Académie,
Christian ARMANGAUD,
Secrétaire Général
et les services de
l'Inspection Académique
vous présentent leurs
meilleurs vœux de bonheur et
de réussite tant sur le plan
personnel que professionnel.

Que 2006 soit une année de
succès pour les élèves du
département de l'YONNE !

SOMMAIRE

Informations administratives

- ❖ Demandes de disponibilité
- ❖ Demandes de temps partiel
- ❖ Recrutement des professeurs des écoles par liste d'aptitude
- ❖ Liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école de deux classes et plus
- ❖ Accident – élèves - statistique
- ❖ Liste de transport public routier de personnes
- ❖ Validation de services auxiliaires
- ❖ Rachat des années d'études
- ❖ Retraite
- ❖ Attribution d'une certification complémentaire aux enseignants des 1^{er} et 2nd degrés

Informations culturelles

- ❖ Communiqué de la chargée de mission « Maîtrise de la langue »
- ❖ Communiqué des Conseillères en arts visuels
- ❖ Concours d'affiches sur le thème de la sécurité routière

Divers

- ❖ Opération « Pièces jaunes 2006 »
- ❖ Communiqué autonome de solidarité
- ❖ Communiqué AGIEM 89
- ❖ Communiqué FOCEPY « Et si on s'la jouait fraternel »

- DEMANDES DE DISPONIBILITE - ANNEE SCOLAIRE 2006-2007.

Les personnels enseignants souhaitant déposer une demande de disponibilité pour l'année scolaire 2006-2007 sont priés d'en faire la demande par écrit à la division du personnel (DIPER 1/1) **avant le 24 mars 2006.**

Cette information ne concerne que les nouveaux demandeurs.

oOo

- DEMANDES DE TEMPS PARTIEL – ANNEE SCOLAIRE 2006-2007.

Les personnels enseignants souhaitant déposer une demande de temps partiel pour l'année scolaire 2006-2007 sont priés d'en faire la demande par écrit à la division du personnel (DIPER1/1) **avant le 31 mars 2006.**

Le temps partiel ne peut s'appliquer aux enseignants nommés sur des postes de titulaire remplaçant (ZIL et Brigade). Ceux exerçant sur ce type de poste et désirant travailler à temps partiel sont priés de prendre contact avec la division du personnel.

Cette information ne concerne que les nouveaux demandeurs.

oOo

- RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DES ECOLES PAR LISTE D'APTITUDE.

Les instituteurs qui souhaitent leur inscription sur la liste d'aptitude des professeurs des écoles doivent adresser une demande manuscrite datée et signée (DIPER 1/1) **avant le 24 février 2006.** Ils y joindront une enveloppe timbrée à 0.53 € portant leur adresse.

oOo

- LISTE D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR D'ECOLE DE DEUX CLASSES ET PLUS.

Les commissions chargées de l'entretien avec les candidats à l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur de deux classes et plus se réuniront le **mercredi 8 mars 2006.**

Les candidats concernés par ces entretiens recevront ultérieurement une convocation leur précisant le lieu et l'heure fixés.

oOo

- ACCIDENTS – ELEVES : statistique

Rappel : la saisie des informations statistiques concernant les accidents – élèves ayant entraîné un soin infirmier doit être effectuée sur le site Internet : <http://enquetes.orion.education.fr/baobac/primaire> (ci-joint à toutes fins utiles un exemplaire de l'imprimé – 5 pages)

Cette saisie vient en complément du dossier « déclaration d'accident scolaire ».

Les écoles ne possédant pas de connexion à Internet voudront compléter ce document et le joindre à la déclaration d'accident transmise à l'Inspection Académique sous couvert de l'IEN.

oOo



LISTE DES ENTREPRISES INSCRITES EN TRANSPORT PUBLIC
ROUTIER DE PERSONNES

(mise à jour le 13 octobre 2005 par la direction départementale de l'équipement)

AILLANT SUR THOLON	89110	LES CARS DU THOLON	3 rue Marcel Brault	03.86.63.55.57
ANNOUX	89440	TAXI BULLE Alain	11 rue de la Cour au Sire	03.86.33.81.69
AUXERRE	89000	LES RAPIDES DE BOURGOGNE	3 rue des Fontenottes	03.86.46.90.90
AUXERRE	89000	CRESSON VOYAGES	72 av. Haussman	03.86.48.00.30
AUXERRE	89000	VOYAGES MATHIEU	34 rue d'Egleny	03.86.52.06.21
CHAMPIGNELLES	89350	CARS de CHAMPIGNELLES	29 rue J.Jacques Rousseau	03.86.45.10.28
ETAIS LA SAUVIN	89480	TRANSPORTS ETAISIENS	La Sauvin	03.86.47.21.77
FOURNAUDIN	89320	ROGER Marcelle	Les Vauvillons	03.86.88.14.16
GISY LES NOBLES	89140	STE LES CARS LAMBERT SARL	3 rue des Pêcheurs	03.86.67.06.69
LIGNY LE CHATEL	89144	LIGNY TOURISME	Rte de Chablis	03.86.47.42.75
MELISEY	89430	MELISEY TRANSPORT	Rue des Ardilliers	03.86.75.80.40
MERRY SUR YONNE	89660	SAINT MARC TRANSPORT	Domaine de Saint Marc	03.86.81.03.93
MONTILLOT	89450	LES CARS DE LA MADELEINE	Gué Pavé	03.86.33.35.95
NOYERS SUR SEREIN	89310	TRANSPORTS TISSERAND	Rte de Puits de Bon	03.86.82.83.13
SENS	89100	CARS MOREAU	107 rue Victor Guichard	03.86.65.22.77
SENS	89100	LES CARS SENONAI	4 bd du Centenaire	03.86.65.25.79
SEPEAUX	89116	GUILLOUX VOYAGE	10 rue d'Ormo	03.86.73.13.77
ST FARGEAU	89170	VOYAGES 2000	6 av. Michel de Toro	03.86.74.07.51
ST FARGEAU	89170	ROPARS Christian et Pierre	3 av. Michel de Toro	03.86.74.06.10
ST JULIEN DU SAULT	89330	SARL T. R. M. C.	Z.I. La Falaise B.P. 22	03.86.63.37.69
TANLAY	89430	DESBLACHES Garage	Rte de Chevillon sur Seine	03.86.75.73.76
THIZY	89420	JUNIORS VOYAGES SERVICES	Domaine Saint Jean	03.86.32.00.97
TOUCY	89130	SARL BALIAN TRANSPORTS	Av. Charles de Gaulle BP 13	03.86.44.04.63
TREIGNY	89520	SARL TRANSPORTS THOMAS	Rte du Chaîneau	03.86.33.50.38
VILLEFRANCHE ST PHAL	89120	ACKERMANN VOYAGES	5 Impasse Grande Pièce	03.86.63.69.71
VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE	89190	CARS PALOMARES	Z.I. de la Fourche	03.86.96.81.73

VALIDATION DE SERVICES AUXILIAIRES

Les fonctionnaires titularisés avant le 1^{er} janvier 2004 peuvent déposer une demande de validation de services de validation de services auxiliaires jusqu'au 31 décembre 2008.

Au-delà de cette date, aucune demande de validation ne pourra être acceptée.

Les fonctionnaires titularisés après le 1^{er} janvier 2004 peuvent déposer une demande de validation de services auxiliaires au cours des 2 années qui suivent leur titularisation.

Au-delà, aucune demande de validation ne pourra être acceptée, sauf en cas de nouvelle demande titularisation dans un autre grade. Dans ce cas, une demande de validation pourra être déposée dans ce nouveau délai de 2 ans.

Le calcul des retenues rétroactives dues pour validation est effectué sur le traitement à la date de dépôt du dossier complet auprès du bureau chargé de l'instruction de ce dossier.

Les services accomplis à temps incomplet, les services accomplis dans les GRETA et rémunérés sur leurs ressources propres sont désormais validables sous réserve qu'une nouvelle demande de validation soit déposée à partir du 1^{er} janvier 2004.

Pour tous renseignements concernant les validations de services auxiliaires

→ se connecter au site de l'Académie ci-dessous

Les dossiers de validation des services auxiliaires doivent être demandés :

- soit à l'aide de formulaire
- soit en éditant les imprimés figurant sur le site de l'Académie ci-dessous.

Aucun dossier, aucune simulation ne doit être demandé par téléphone.

RACHAT DES ANNEES D'ETUDES

Il est possible de racheter des trimestres d'études dans les établissements d'enseignement supérieur, les grandes écoles ou les classes du second degré préparatoires à ces écoles. Les études doivent avoir donné lieu à l'obtention d'un diplôme.

Le rachat est limité à 12 trimestres. Il faut avoir eu la qualité d'élève pendant 90 jours consécutifs pour avoir la valeur d'un trimestre. Il n'est pas possible de racheter une période travaillée pendant les études.

Pour tous renseignements concernant le rachat des années d'études.

Pour calculer le montant du rachat des années d'études

→ se connecter au site de l'Académie ci-dessous.

Les dossiers de demande de rachat des années d'étude doivent être demandés :

- soit à l'aide du formulaire
- soit en éditant les imprimés figurant sur le site de l'Académie ci-dessous

Aucun dossier, aucune simulation ne doit être demandé par téléphone.

RETRAITE

Les demandes et les dossiers de pensions avec effet en 2006 doivent être déposés aux dates suivantes :

Date d'effet de la retraite	Date de dépôt des imprimés
Rentrée 2006 (=mois de septembre 2006)	Avant le 30 juin 2006
Au cours de l'année 2006 (en dehors de la période de rentrée)	1 an avant la date de retraite choisie

La date d'admission à la retraite mentionnée sur la demande est définitive, sauf événements familiaux graves.

Pour tous renseignements complémentaires et pour évaluer les droits à la retraite,
→ se connecter au site de l'Académie ci-dessous.

Les dossiers de retraite et les simulations de retraite doivent être demandés :
- soit à l'aide des formulaires
- soit en éditant les imprimés figurant sur le site de l'Académie ci-dessous.

Aucun dossier, aucune simulation ne doit être demandé par téléphone.

Site de l'Académie www.ac-dijon.fr – Espace administratif – Retraites et <http://retraite.orion.education.fr> – Rubrique « validation de services auxiliaires » ou <http://www.fonction-publique.retraites.gouv.fr/data/Public/guides.html> - Guide « la validation des services auxiliaires »

DASEF 5 - Bureau des Retraites- Novembre 2005

oOo

- COMMUNIQUE DE LA CHARGÉE DE MISSION "Maîtrise de la langue"

Le Printemps des poètes :

La 8ème édition du printemps des poètes se déroulera **du 4 au 12 mars 2006** sur le thème « Le chant des villes ». Des poèmes sur ce thème sont accessibles et téléchargeables sur le site officiel : www.printempsdespoetes.com

Semaine de la Presse :

La 17ème semaine de la presse se déroulera **13 au 18 mars 2006** sur le thème: « Découvrir le monde avec les médias ». Les inscriptions à cette opération peuvent se faire du 12 janvier 2006 dès 14 heures au 03 février 2006 à 18 heures sur le site: www.clemi.org

Un accompagnement des classes engagées dans ces opérations nationales peut être envisagé.
Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez prendre contact avec Murielle Karotsch au 03.86.72.20.54 ou 06.72.81.20.89.

oOo

- COMMUNIQUE DES CONSEILLERES EN ARTS VISUELS

Les mercredis de l'art dont la liste a été donnée au dernier bulletin départemental des écoles se déroulent tous au Centre Régional d'Art Contemporain : Château du Tremblay

89520 FONTENOY

Vous pouvez vous inscrire par téléphone en contactant Adeline Girard au 03.86.44.02.18 ou par courriel : crac.fontenoy@wanadoo.fr

oOo

- CONCOURS D'AFFICHES SUR LE THEME DE LA SECURITE ROUTIERE.

Dans le cadre du Plan Départemental de Sécurité Routière (PDSR), l'Inspection Académique et la Direction Départementale de l'Équipement proposent aux professeurs des écoles intéressés de participer avec leurs classes à un concours pour la réalisation d'affiches sur le thème de la sécurité routière. Vous en trouverez les modalités ci-dessous. La date de clôture du concours est le **14 avril 2006**. Les dessins seront à retourner à la D.D.E de l'Yonne, Monsieur LABBE, 3 rue Monge - BP 79 - 89011 Auxerre cedex.

Les professeurs dont les classes participeront devront en informer dès que possible, le chargé de la sécurité routière de la D.D.E au 03.86.48.41.48.

1. Les élèves du premier degré sont invités à participer à un concours d'affiches sur le thème de la sécurité routière.
2. Le support aura les dimensions suivantes : **60cm x 40cm**.
3. La technique de réalisation est laissée à la libre imagination de l'élève et ou du professeur.
4. L'affiche pourra comporter un slogan.
5. L'affiche devra être suffisamment explicite.
6. Deux thèmes sont imposés mais pourront se décliner en sous thèmes :

Les 2 roues + le casque
 + l'éclairage
 + l'entretien général
 + la prudence
 + le respect des règles
 + etc.

Les jeunes + le téléphone au volant
 + l'alcool au volant
 + la drogue au volant
 + la vitesse
 + la gravité de l'accident (handicap...)
 + la prudence
 + le respect des règles
 + le respect de la vie
 + le respect des autres

1. Un jury se réunira courant avril pour choisir l'affiche la plus représentative. Elle sera alors tirée en une centaine d'exemplaires pour diffusion dans le département.
2. L'affiche lauréate sera diffusée dans les établissements scolaires, les administrations et lors de manifestations sur la sécurité routière.

oOo

- OPERATION « PIECES JAUNES 2006 ».

L'opération « pièces jaunes » organisée par la fondation « hôpitaux de Paris – hôpitaux de France » est reconduite pour l'année 2006 et se déroulera **du 6 janvier au 11 février 2006**.

Cette campagne de solidarité poursuit les mêmes objectifs que les années précédentes : améliorer, grâce à des projets concrets, les conditions de vie des enfants hospitalisés à travers la France. Elle permet de sensibiliser les élèves au thème de l'enfance à l'hôpital, de mieux cerner la réalité du monde hospitalier. Cette opération constitue l'occasion pour les enseignants d'aborder de manière explicite, dans le cadre des programmes de divers champs disciplinaires, des notions telle que la fraternité, la solidarité.

Le Ministre invite les enseignants et les élèves à s'associer à cette opération.

-COMMUNIQUE AUTONOME DE SOLIDARITE

L'assemblée générale se tiendra le **mercredi 18 Janvier 2006** à 15 heures dans les locaux de la MGEN – Rue Théodore de Bèze à Auxerre.

oOo

- COMMUNIQUE AGIEM 89

L'association AGIEM 89 propose aux enseignants des cycles 1 et 2 (maternelle et CP) d'assister à l'animation de Mme Danièle DUMONT, rééducatrice et enseignante en pédagogie de l'écriture qu'elle organise le mercredi **1^{er} février 2006** à 14 heures au CDDP, rue Théodore de Bèze à Auxerre.

La participation financière: 3 euros pour les non adhérents. Nécessité de s'inscrire auprès de Anne RAMEAU au 03.86.96.61.47 – mel: duramd@wanadoo.fr

Vous pouvez vous rendre sur le site de Madame DUMONT <http://www.daniele-dumont.com/>
Vous y trouverez en plus une présentation de son livre : le geste d'écriture (HATIER) des liens pour accéder à de nombreux articles qu'elle a rédigés.

oOo



« ET SI ON S' LA JOUAIT FRATERNEL ?! »

Des milliers de cartes postales pour la fraternité

Comme des bouteilles à la mer, le **21 mars 2006**, dans toute la France, des enfants et des jeunes qui veulent manifester leur rejet du racisme, de l'exclusion et de l'intolérance expédieront des cartes postales avec un message de fraternité. A leur tour des destinataires inconnus pourront leur répondre.

Vous souhaitez participer à cette opération avec votre classe ?
La Ligue de l'Enseignement de l'Yonne met à votre disposition des cartes postales et un dossier pédagogique.

Contact :

Ligue de l'Enseignement de l'Yonne - **FOCEPY**

Vanessa ZUCCONI, responsable service Education Jeunesse Europe

☎ : 03 86 51 86 05 – Courriel : focepy-culturel@wanadoo.fr

**L'Inspecteur d'Académie
Jean-Michel HIBON**